

Délibération n°2022/21

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 715-2 et suivant ;
Vu les statuts, en vigueur de l'établissement.

Objet : Validation et dépôt du dossier Hcéres

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le dossier Hcéres (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) composé des dossiers établissement, formations (Licences Professionnelles / Master), formation doctorales et unités de recherche

Le Conseil d'Administration approuve par conséquent à l'unanimité le dépôt du dossier auprès du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Le dossier, ainsi communiqué, intègre les modifications et ajustements proposés par les différentes instances (CE, CS, CA).

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 16
Pouvoirs : 6

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0



Ronan STEPHAN

Troyes, le 09 juin 2022
Le président du conseil d'administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 09/06/2022

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 09/06/2022